

Examen des assistant(e)s maternel(le)s - Calendrier session 2024

* Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées

Attention :
Aucun document envoyé
par mail ne sera traité

Vous

Jusqu'au **18 novembre 2023**

Vous pré-inscrivez sur

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat>

(S'il s'agit d'une première inscription sur Cyclades, vous devez créer un compte)

Guide d'inscription Cyclades :

<https://siec.education.fr/candidats/docutheque/examens/CAP/guide-dinscription-cyclades>

Au plus tard le **samedi 25 novembre 2023**,
cachet de La Poste faisant foi

Vous imprimez votre récapitulatif
de pré-inscription et l'envoyez avec les pièces
justificatives:
Pièce d'identité, agrément et contrat de travail

À l'adresse indiquée en haut à gauche du
récapitulatif de candidature, de préférence
**en lettre recommandée avec accusé de
réception ou lettre suivie**

Du **5 février au 3 mars 2024** au plus tard,
cachet de La Poste faisant foi

Vous envoyez par **courrier** les **fiches EP1 A**
et **EP1 B** et le **dossier EP3** si inscrit
« **AVEC projet réel d'accueil** »

à l'adresse :

**SIEC – DEP3 (Précisez le département
d'inscription)**
7, rue Ernest-Renan
94749 ARCUEIL CEDEX

De **mi-mai à fin juin**

Vous vous présentez
aux **épreuves professionnelles EP1 et EP3**

Au lieu indiqué sur votre convocation
disponible dans votre espace
Cyclades: Mes Documents

Le SIEC

Octobre 2023

Met à disposition :
le modèle de **fiches EP1** à rédiger par le
candidat et la **page de garde du projet
d'accueil de l'épreuve EP3** (si choix
AVEC projet réel d'accueil)

Dans le dossier Examen des assistants
maternels, rubrique **Épreuves
professionnelles** sur le site
<https://www.siec.education.fr>

Début février 2024

Vous rappelle les modalités pour l'envoi
des **fiches EP1 et du dossier EP3**
(si choix AVEC projet réel d'accueil)

Sur votre **boîte mail**

Mi-mars 2024

Vous envoie un **mail** vous indiquant
si vous êtes **autorisé(e) OU non
autorisé(e)** à passer les épreuves après
vérification des pièces justificatives
transmises

Sur votre **boîte mail**

Mi-avril 2024

Met à votre disposition
 **votre convocation aux épreuves
professionnelles**
(Les frais de déplacement et de
repas ne sont pris en charge ni par le
département ni par le SIEC)

Disponible dans votre espace
Cyclades: Mes Documents

Juillet 2024

Met à votre disposition
 votre relevé de notes
(aucune publication
des résultats sur internet)

Disponible dans votre espace
Cyclades: Mes Documents

Consultez régulièrement votre boîte mail ainsi que vos courriers indésirables/spams)